

Organe en charge du suivi du plan d'action : Groupe de travail enseignement et Bureau du jury du Master

Date de validation : octobre 2018

Version : 1

Durée du plan d'action : Cinq ans

Personnes concernées : Ecole de santé publique (ESP) : enseignant(e)s, assistant(e)s, personnels administratifs, étudiant(e)s

Axes Dimensions	Recommandations (facultatif)	Objetifs- Finalités <i>Que veut-on atteindre ?</i>	Actions <i>Comment ?</i>	Responsable(s)	Date de début	Date de fin	Livrables <i>Quels résultats attendus ?</i>	Etat de réalisation
Axe 1 : Organisation des enseignements		Adapter les dispositifs et les cadres de référence aux évolutions pédagogiques	Action n°1 : Continuer à mettre en adéquation le programme du master avec le profil d'enseignement (PE).	Département enseignement	En cours		<ul style="list-style-type: none"> - Les contenus et les objectifs des cours sont revus à la lumière du PE - Le nombre de fiche UE faisant référence au PE a augmenté 	En cours
Axe 1 : Organisation des enseignements	Nécessité pour l'ESP de proposer plusieurs déroulements pour les stages (court / long)	Adapter les dispositifs et les cadres de référence aux évolutions pédagogiques Proposer des scénarios complémentaires	Action n°2 : Continuer à renforcer le dispositif des stages et son encadrement.	Coordination des stages	En cours	Rentrée 2020-21	<ul style="list-style-type: none"> - Le dispositif des stages et son encadrement sont renforcés - Identifier plusieurs scénarios de stage : stages long ou courts 	En cours
Axe 1 : Organisation des enseignements		Adapter les dispositifs et les cadres de référence aux évolutions pédagogiques	Action n°3 : Proposer des séminaires « transversaux » pour appuyer l'encadrement des mémorants (individuels, en groupe, dimension, à distance) avec des ressources extérieures / échanger sur les thématiques des mémoires en cours	Académiques	En cours		<ul style="list-style-type: none"> - De nouvelles modalités d'encadrement des étudiants sont organisées - Faire un cahier des charges des Directeur de mémoire (cadre de référence) 	En cours

Axe 1 : Organisation des enseignements		Adapter les dispositifs et les cadres de référence aux évolutions pédagogiques	Action n°4 : Identifier les ressources extérieures utiles aux étudiants pour la réalisation de leur mémoire (bibliographie, plagiat, outils graphiques...) et les intégrer dans ESP+ / PS+.	Responsable de la plate-forme ESP+	En cours		- Les ressources extérieures utiles aux étudiants pour la réalisation de leur mémoire (bibliographie, plagiat, outils graphiques...) sont identifiées et intégrées dans ESP+.	
Axe 1 : Organisation des enseignements	Nécessité d'intégrer les heures d'accompagnement pédagogique en ligne des enseignants dans leur charge académique	Adapter les dispositifs et les cadres de référence aux évolutions pédagogiques	Action n°5 : Développer des dispositifs d'enseignement qui diminuent le présentiel (dispositifs innovants dont l'enseignement en ligne.)	Académiques qui veulent développer ces dispositifs	En cours	Rentrée 2020-21	- Des ressources sont disponibles sur l'UV. - Des dossiers Fonds d'Encouragement aux Enseignements (FEE) ont été introduits	Les ressources actuelles ne permettent pas de faire une priorité des dispositifs innovants
Axe 1 : Organisation des enseignements	Nécessité de revoir ce qu'englobe la notion « face à l'étudiant(e) »	Adapter les dispositifs et les cadres de référence aux évolutions pédagogiques	Action n°6 : Prendre en compte dans les charges des enseignants les temps nécessaires à l'innovation pédagogique et l'encadrement pédagogique en général.				- La charge de tous les enseignants est calculée et intègre des temps nécessaires à l'innovation pédagogique.	Calcul se fait annuellement
Axe 1 : Organisation des enseignements			Action n°7 : Maintenir les charges pédagogiques présentielle des enseignants en regard de leur temps de travail contractuel (120h avec un max de 150h pour un ETP) et des moyens mis à disposition par l'Université.	Directeur département enseignement			- La charge des enseignants temps-plein est ramenée à 150h de cours.	Fonction des moyens mis à disposition de l'Université pour les enseignements
Axe 1 : Organisation des enseignement		Adapter les dispositifs et les cadres de référence aux évolutions pédagogiques	Action n°8 : Mettre en place des temps d'échanges de pratiques	Directeur département enseignement			- Des temps d'échanges de pratiques entre enseignants	Se fait périodiquement

			entre enseignants (journée au vert, etc.).				(journée au vert, etc.) sont organisés.	
Axe 1 : Organisation des enseignements		Adapter les dispositifs et les cadres de référence aux évolutions pédagogiques	Action n°9 : Faire évoluer les rôles et les missions des différents organes de l'ESP en lien avec les aspects pédagogiques du master.	Commission ROI et jury du Master			<ul style="list-style-type: none"> - Les rôles et les missions des différents organes de l'ESP en lien avec les aspects pédagogiques du master - La procédure de révision des dispositifs d'enseignement est simplifiée 	Travail en continu en fonction des évolutions institutionnelles
Axe 2 : Travail pédagogique institutionnel	Nécessité de rendre accessible les formations aux enseignants (en ligne, en regard des ressources facultaires, décentralisée, etc.)	Renforcer le travail pédagogique institutionnel en regard de l'évolution des ressources et du programme	Action n°1 : Promouvoir les formations pédagogiques internes et externes auprès des enseignants quelle que soit leur charge de cours.	Présidente du jury du Master			<ul style="list-style-type: none"> - Les enseignants de l'ESP participent aux formations pédagogiques internes et externes 	En continu
Axe 2 : Travail pédagogique institutionnel	Nécessité de développer les collaborations interuniversitaires sur certaines finalités du Master	Renforcer le travail pédagogique institutionnel en regard de l'évolution des ressources et du programme	Action n°2 : Analyser les possibilités de collaboration avec d'autres facultés et institutions en santé publique et mettre en avant des besoins conjoints.	Président de l'ESP	Relance en 2019		<ul style="list-style-type: none"> - Des collaborations sur le plan pédagogique sont effectives avec d'autres facultés et institutions en santé - Une réflexion sur les finalités « communes » est menée entre institutions 	
Axe 2 : Travail pédagogique institutionnel		Renforcer le travail pédagogique institutionnel en regard de l'évolution des ressources et du programme	Action n°3 : Renforcer l'intégration des activités d'apprentissages (AA) au sein des UE	Coordonnateurs des UE			<ul style="list-style-type: none"> - Les unités d'enseignement (UE) composées de plusieurs AA construisent des dispositifs d'enseignement intégrés 	En continu

Axe 2 : Travail pédagogique institutionnel		Renforcer le travail pédagogique institutionnel en regard de l'évolution des ressources et du programme	Action n°4 : Mettre en place des évaluations intégrées	Coordonnateurs des UE			- Les enseignants construisent des dispositifs d'évaluation intégrés	En continu
Axe 3 : Responsabilité pédagogique		Faire évoluer l'organisation des enseignements en regard de l'évolution des programmes en tenant compte des spécificités des finalités	Action n° 1 : Mettre à jour le profil d'enseignement sur base de l'évolution des métiers et des « transversalités » en santé publique	Département d'enseignement et coordonnateurs du tronc commun et des finalités	En cours	Finalisation attendue pour la rentrée 2020-21	- Le profil d'enseignement évolue périodiquement sur base de l'évolution des métiers. - Le profil d'enseignement devient un outil pour les enseignants et les étudiants - Evolutions apportées au PE répondant à l'évolution des métiers - Procédure de mise à jour du PE pour intégrer l'évolution des métiers	
Axe 3 : Responsabilité pédagogique		Faire évoluer l'organisation des enseignements en regard de l'évolution des programmes en tenant compte des spécificités des finalités	Action n° 2 : Décliner le profil d'enseignement en fonction des finalités	Département d'enseignement et coordonnateurs du tronc commun et des finalités	En cours	Finalisation attendue pour la rentrée 2020-21	- Le profil d'enseignement est décliné selon les finalités - Déclinaisons par finalité du PE - Adéquation des programmes des finalités au profil d'enseignement	
Axe 3 : Responsabilité pédagogique		Faire évoluer l'organisation des enseignements en regard de l'évolution des programmes en tenant compte des spécificités des finalités	Action n° 3 : Adapter en continu le programme et ses contenus aux problématiques actuelles en santé publique et aux méthodologies de la recherche	Ensemble des titulaires de cours			- Le programme et ses contenus sont adaptés pour répondre aux problématiques actuelles en santé publique.	En continu

Axe 3 : Responsabilité pédagogique	Renforcer le programme sur base d'enjeux majeurs en santé publique (réchauffement climatique, inégalités de santé, etc.) Intégrer ces évolutions de la Plan facultaire de développement 2020-24	Faire évoluer l'organisation des enseignements en regard de l'évolution des programmes en tenant compte des spécificités des finalités	Action n° 4 : Repenser et faire évoluer les finalités (spécificités, spécialisations, contenus) pour une réforme en 2020-21	Département d'enseignement et coordonnateurs des finalités	En cours	Finalisation attendue pour la rentrée 2020-21	- Les finalités ont évolué - Certaines finalités pourraient être supprimées / ajoutées	En cours
Axe 3 : Responsabilité pédagogique	Intégrer ces évolutions de la Plan facultaire de développement 2020-24	Faire évoluer l'organisation des enseignements en regard de l'évolution des programmes en tenant compte des spécificités des finalités	Action n° 5 : Penser le lien entre le master en sciences de la santé publique et les futurs masters en sciences de la santé (HE/Universités). Revoir la place de spécialités cliniques (infirmières) dans le master	Président de l'ESP			- Des collaborations sont établies avec d'autres HE/Universités pour organiser des enseignements en commun dans le cadre de masters en sciences de la santé.	
Axe 3 : Responsabilité pédagogique	Faire évoluer la plateforme actuelle ESP+ en une plateforme pour l'ensemble des étudiants du Pôle santé (PS+)	Faire évoluer l'organisation des enseignements en regard de l'évolution des programmes en tenant compte des spécificités des finalités	Action n° 6 : Développer la plateforme d'accompagnement et d'aide à la réussite (ESP+, prérequis, enseignements complémentaires) pour les nouveaux inscrits.	Département d'enseignement	En continu		- La plateforme d'aide à la réussite s'enrichit de nouveaux développements.	
Axe 3 : Responsabilité pédagogique		Faire évoluer l'organisation des enseignements en regard de l'évolution des programmes en tenant compte des spécificités des finalités	Action n° 7 : Faire évoluer les dispositifs pédagogiques pour diminuer le temps en présentiel des étudiants ¹ .	Ensemble des titulaires de cours	En cours	Finalisation attendue pour la rentrée 2020-21	- Les dispositifs pédagogiques évoluent pour diminuer le temps en présentiel des étudiants. - L'ESP propose un véritable programme adapté aux contraintes	

¹ Voir également les actions 5 et 6 de l'axe 1 en lien

							horaires de ses étudiants	
Axe 3 : Responsabilité pédagogique		Faire évoluer l'organisation des enseignements en regard de l'évolution des programmes en tenant compte des spécificités des finalités	Action n° 8 : Maintenir les parcours adaptés aux étudiants professionnellement actifs ou en situations particulières.	Département d'enseignement et coordonnateurs des finalités	En continu		- Des parcours adaptés sont développés pour les étudiants	
Axe 3 : Responsabilité pédagogique		Faire évoluer l'organisation des enseignements en regard de l'évolution des programmes en tenant compte des spécificités des finalités	Action n° 9 : Contribuer à faire évoluer le dispositif d'évaluation des enseignements proposé par l'ULB.	Présidente de la Commission d'évaluation des enseignements de l'ESP	En continu		- Le dispositif d'évaluation des enseignements proposé par l'ULB évolue notamment grâce aux critiques constructives des membres de la communauté ESP	
Axe 4 : Différenciation		Mieux intégrer la diversité des étudiants tout au long de leur parcours à l'ESP	Action n°1 : Analyser les statistiques annuelles en termes d'inscriptions et de résultats des étudiants et de leurs spécificités	Département d'enseignement Départements centraux	Rentrée 2019-20	Annuellement	- Les statistiques annuelles en termes d'inscriptions et de résultats des étudiants sont discutées par les organes de l'école sous l'angle de la diversité.	
Axe 4 : Différenciation	L'ESP propose un environnement capable de prendre en compte les spécificités individuelles des étudiants	Mieux intégrer la diversité des étudiants tout au long de leur parcours à l'ESP	Action n°2 : Maintenir une attention particulière aux difficultés rencontrées par les étudiant(e)s	Coordination pédagogique	En continu		- Les difficultés spécifiques des étudiants issus de la diversité sont discutées sur base de retour informels et de recherches au sein de l'ESP	
Axe 4 : Différenciation		Mieux intégrer la diversité des étudiants tout au long de leur parcours à l'ESP	Action n°3 : Adapter et accompagner les parcours des étudiants tout au long de leur cursus	Coordonnateurs du Master	En continu		- Les parcours des étudiants sont adaptés en regard	

							de leur spécificité.	
Axe 4 : Différenciation		Mieux intégrer la diversité des étudiants tout au long de leur parcours à l'ESP	Action n°4 : Prendre en compte la diversité et les spécificités dans les enseignements	Ensemble des titulaires de cours	En continu		- Les enseignants prennent en compte la diversité dans leurs enseignements	
Axe 5 : Gestion de la communication		Améliorer la communication interne et externe de l'ESP en développant des solutions modernes et innovantes	Action n° 1: Identifier les canaux de communication, leurs spécificités et leur complémentarité.	Président et responsable communication de l'ESP	En continu		- Les canaux de communication, leurs spécificités et leur complémentarité sont identifiés.	
Axe 5 : Gestion de la communication	Centraliser au maximum les « lieux » de communication	Améliorer la communication interne et externe de l'ESP en développant des solutions modernes et innovantes	Action n° 2: Réorganiser les processus de communication sur base de l'analyse des canaux de communication	Président et responsable communication de l'ESP	Janvier 2019	Juin 2019	- Les processus de communication sont réorganisés sur base de l'analyse des canaux de communication	En continu
Axe 5 : Gestion de la communication		Améliorer la communication interne et externe de l'ESP en développant des solutions modernes et innovantes	Action n° 3: Améliorer les outils de communication sur base de l'analyse des canaux de communication (site web) en utilisant les ressources du Pôle Santé	Président et responsable communication de l'ESP	En continu		- Les outils de communication sont améliorés sur base de l'analyse des canaux de communication (site web) en utilisant les ressources du Pôle Santé.	En continu

Axe 5 : Gestion de la communication		Améliorer la communication interne et externe de l'ESP en développant des solutions modernes et innovantes	Action n° 4: Sensibiliser et former les étudiants et les enseignants aux différents outils et processus de communication à adopter (ESP+, UV, horaires, ...).	Président et responsable communication de l'ESP	En continu		- Les étudiants et les enseignants sont sensibilisés et formés aux différents outils et processus de communication à adopter (ESP+, UV...).	
Axe 5 : Gestion de la communication		Améliorer la communication interne et externe de l'ESP en développant des solutions modernes et innovantes	Action n° 5: Formaliser la communication de l'école dans un plan large (identification des outils, de la fréquence, des responsabilités...).	Président et responsable communication de l'ESP	En continu		- La communication de l'école est formalisée dans un plan large (identification des outils, de la fréquence, des responsabilités...).	
Axe 5 : Gestion de la communication		Améliorer la communication interne et externe de l'ESP en développant des solutions modernes et innovantes	Action n° 6: Veiller à la visibilité externe de l'école dans les manifestations (salons étudiants, conférences...).	Président et responsable communication de l'ESP	En continu		- La visibilité externe de l'école est assurée dans les manifestations (salons étudiants, conférences...).	
Axe 5 : Gestion de la communication		Améliorer la communication interne et externe de l'ESP en développant des solutions modernes et innovantes	Action n° 7: Organiser une Journée Portes Ouvertes annuelle de l'ESP adaptée aux profils de nos futurs étudiants, et mettant en avant nos spécificités de recherche	Président et responsable communication de l'ESP et du Pôle santé			- Une Journée Portes Ouvertes annuelle de l'ESP adaptée aux profils de nos futurs étudiants est organisée	De façon périodique